



SYNDICAT MIXTE DES EAUX
DU CHEMIN DES DAMES

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Canton de Villeneuve sur Aisne

COMPTE-RENDU COMITÉ SYNDICAL ORDINAIRE Lundi 24 avril 2023 à 20h

Membres présents	xx
En exercice	42
Votants	xx

Date de convocation	11/04/2022
Date d'affichage	11/04/2022

Présents : **liste à ajouter**

Commune	Poste	Nom	Prénom
xxx	Titulaire	xxx	xxx

Excusés : **xxx**

Procurations :

- M. DE LA CROIX VAUBOIS donne procuration à M. DEWEVER (Commune de Moussy Verneuil)
-

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre avril à vingt heure, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'activités de Neuville-sur-Ailette, sous la présidence de M. Bruno CAILLIEZ.

A été désignée secrétaire de séance. : Mme Laure PAMART

Le quorum étant atteint, M. Bruno CAILLIEZ, Président du Syndicat ouvre la séance.

- **Vote du compte de gestion 2022 [DELIB xxx]**

Le compte de gestion 2022 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames est présenté par Mme Laure PAMART, Vice-Présidente.

Code	Libellé	Budget	Réalisé
DÉPENSES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Dépenses FONCTIONNEMENT	1 032 601,34	381 058,42
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Dépenses INVESTISSEMENT	1 005 531,12	374 749,62
TOTAL	DÉPENSES	2 038 132,46	755 808,04
Code	Libellé	Budget	Réalisé
RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Recettes FONCTIONNEMENT	1 032 601,34	573 426,24
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Recettes INVESTISSEMENT	1 005 531,12	468 240,56
TOTAL	RECETTES	2 038 132,46	1 041 666,80

 **Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité**

- **Approbation du compte administratif 2022 [**DELIB xxx**]**

M. Bruno CAILLIEZ, Président, expose le compte administratif en constatant les identités de valeur avec le compte de gestion.

 **Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité**

- **Affectation du résultat 2022 [**DELIB xxx**]**

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2023 du Syndicat Mixte du Chemin Des Dames :

- excédent de fonctionnement capitalisé : 112 540,18 € (compte 1068)
- excédent de résultat de fonctionnement reporté : 640 128,98 € (ligne 002)

Conseil syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	206 031,12	<input type="checkbox"/>
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	560 301,34	<input type="checkbox"/>

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	93 490,94	<input type="checkbox"/>
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	192 367,82	<input type="checkbox"/>

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :		
En dépenses pour un montant de :	0,00	<input type="checkbox"/>
En recettes pour un montant de :	0,00	<input type="checkbox"/>

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	112 540,18	<input type="checkbox"/>
---	------------	--------------------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	112 540,18	<input type="checkbox"/>
--	------------	--------------------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	640 128,98	<input type="checkbox"/>
--	------------	--------------------------

☒ *Cette affectation du résultat est proposée au vote et adoptée à l'unanimité*

- **Vote du budget primitif 2023 [DELIB xxx]**

M. Bruno CAILLIEZ, Président, présente au vote chapitre par chapitre le budget primitif 2023 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames.

Code	Libellé	Budget
DÉPENSES		
FONCTIONNEMENT		
TOTAL	Dépenses FONCTIONNEMENT	1 123 128,98
INVESTISSEMENT		
TOTAL	Dépenses INVESTISSEMENT	966 040,18
TOTAL	DÉPENSES	2 089 169,16
Code	Libellé	Budget
RECETTES		
FONCTIONNEMENT		
TOTAL	Recettes FONCTIONNEMENT	1 123 128,98
INVESTISSEMENT		
TOTAL	Recettes INVESTISSEMENT	966 040,18
TOTAL	RECETTES	2 089 169,16

Fonctionnement pour un total de dépenses et de recettes de 1 123 128,98 €

Investissement pour un total de dépenses et de recettes de 966 040,18 €

Le montant global de ce budget primitif 2023 s'élève à 2 089 169,16 €

¶ Ce budget est proposé au vote et adopté à l'unanimité

- Travaux en cours & questions diverses

Une visite des installations de Bouconville et de Jumigny a été organisé par la SAUR pour les membres du Bureau du Syndicat. Des travaux ont ainsi été décidés (sur l'enveloppe « travaux » prévu dans le contrat de délégation de service de la SAUR) :

- Bouconville : peinture et nettoyage de l'intérieur des bâtiments. Réorganisation et remplacement des pompes. Changement d'une armoire électrique. Pose d'un garde corps sur le toit. Mise au norme du grillage et déplacement d'un portail d'accès.
- Jumigny : changement de trappes d'accès (mise au norme). Remplacement de la toiture. Deux pompes qui fuyaient ont déjà été remplacées.

Une demande a également été faite à la SAUR pour explorer les réseaux via un dispositif vidéo, afin de ne pas remplacer inutilement de grandes longueurs de conduite et de cibler plutôt les bouchons qui pourraient être identifiées de cette manière.

Concernant le projet de nouveau captage sur la commune d'Athies-sous-Laon, nous venons de recevoir l'accord officiel de l'Agence de l'eau, concernant la subvention de 80% de l'étude d'aire de captage. Pour mémoire celle-ci est un préalable obligatoire pour le lancement de ce projet. Le reste à charge pour le Syndicat sera de l'ordre de 30 000 euros.

Nous poursuivrons également en 2023 le remplacement des canalisations en plomb, notamment sur la commune de Lor.

La dernière analyse d'eau détaillée de l'ARS, réalisée sur le captage de Bouconville, est présentée. Elle indique une eau parfaitement conforme.

Pour information le niveau des nappes est surveillé depuis 3 ans. Nous constatons à ce jour un déficit de 2m sur Athies et de 3m sur Lor. Pas de changement sur Bouconville.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.

Fait en séance, les jours, mois et ans susdits, et ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Le Président,
Bruno CAILLIEZ